

TALI

I. FICHE BOTANIQUE ET FORESTIÈRE

1. — DENOMINATIONS.

COMMERCIALE officielle : Tali.

SCIENTIFIQUES : *Erythrophloeum micranthum* Harms (Caesalpiniacée) = *Erythrophloeum ivorense* A. Chev. ; *Erythrophloeum guineense* G. Don = *Fillaea suaveolens* Guill. et Perr.

VERNACULAIRES : SÉNÉGAL et GUINÉE FRANÇAISE : Tali (Malinké). — SIERRA LEONE et LIBERIA : Gogwi (Mendi). — COTE D'IVOIRE : Alui, Erué-Alui (Agni). — GOLD COAST : Potrodom. — TOGO et DAHOMY : Etsa (Eve). — NIGERIA : Erun (Yoruba). — CAMEROUN, GABON : Eloun (Yaoundé, Fang). — MOYEN-CONGO et CONGO BELGE : N'Kassa (Bavili, Kiyombe).

2. — HABITAT.

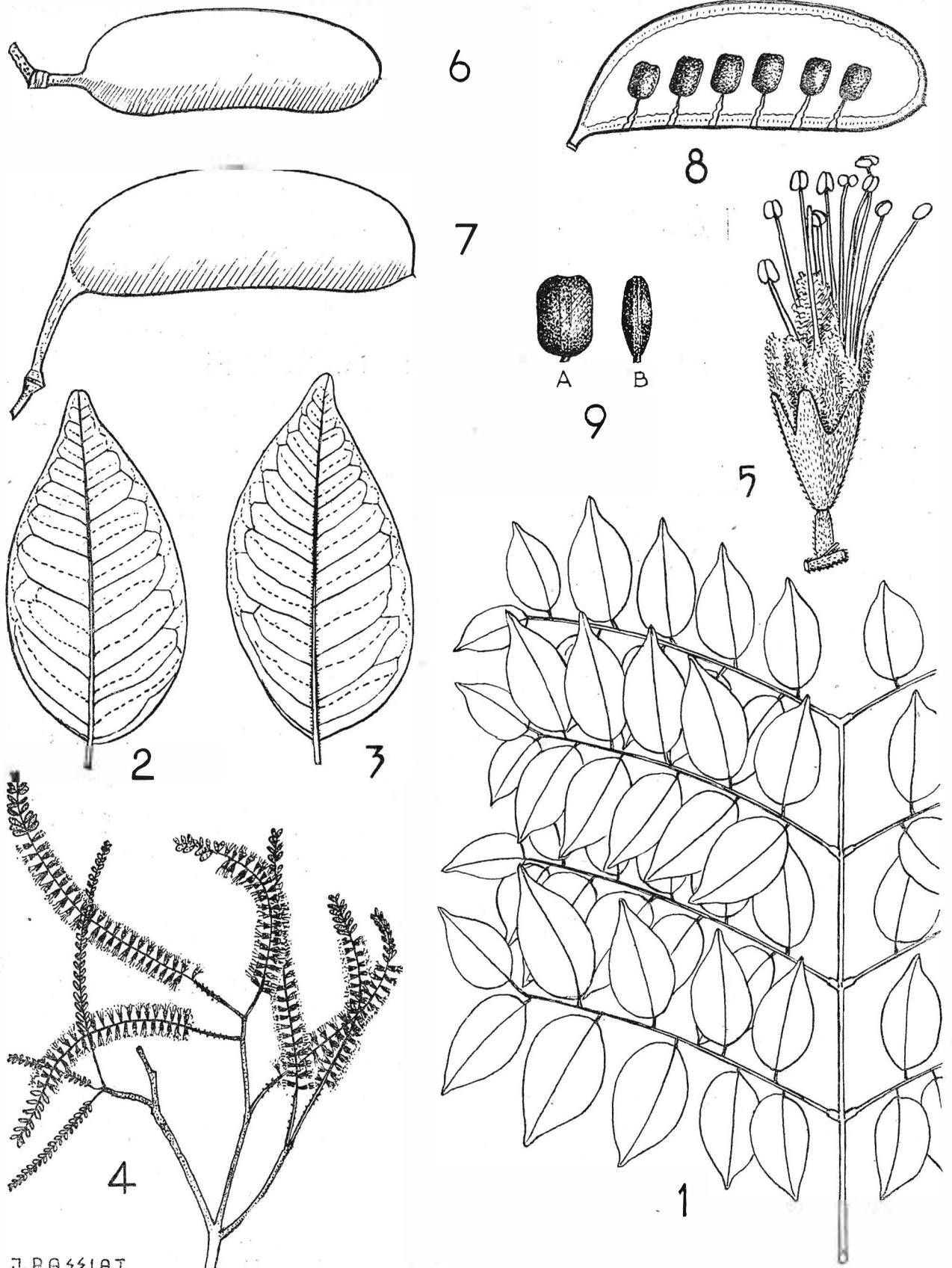
L'*Erythrophloeum guineense*, espèce montagnarde et des galeries forestières, est une essence caractéristique des boisements de la zone guinéenne, en terrain plutôt frais ; *E. micranthum* végète en forêt dense de type équatorial, mais à certains endroits il peut y avoir doute sur l'espèce. Le Tali occupe une aire très vaste qui va de la Casamance à la région du Haut-Nil et à l'Afrique orientale ; on l'y trouve tantôt disséminé, tantôt abondant. Suivant la position géographique des lieux de production, les bois pourront être plutôt produits soit par *E. guineense* (Guinée française, Mayombe), soit par *E. micranthum* (Côte d'Ivoire, Cameroun, Gabon).

3. — DESCRIPTION DE L'ARBRE.

Grand arbre d'une quarantaine de mètres de hauteur et de 1 mètre et plus de diamètre, muni à la base d'empattements arrondis qui s'élèvent parfois assez haut mais ne s'étendent pas loin du pied. Houppier développé ; fût rarement bien droit susceptible de donner dans les meilleures conditions quatre billes commerciales.

Couronne sphérique formée de branches sinueuses très irrégulières ; feuillage réparti en touffes arrondies très denses à l'extrémité des rameaux ; couvert épais. Ecorce à rhytidôme écailleux, de teinte brun foncé, largement fissurée dans le sens longitudinal, s'exfoliant en écailles nombreuses, épaisses et irrégulières. Branche épaisse de 2 centimètres, de teinte rouge grenat, pointillée de blanc ; exsude un liquide légèrement poisseux et rougeâtre. L'écorce est bien connue localement comme médicament ou poison d'épreuve.

Feuilles bipennées. Rachis principal long de 20 à 30 centimètres, renflé à la base ; 2-4 paires de rachis secondaires, opposés, longs de 15 à 20 centimètres, qui portent de chaque côté 5 à 7 foliolules alternes. Foliolules acuminées, inéquilatérales à la base, de dimensions moyennes mais de forme variable, avec un court pétiole. Limbe vert foncé, brillant à la face supérieure. Nervures secondaires sans relief, peu visibles.



J. RASSIAT

TALI
(*Erythrophloeum* sp. pl.)

1. Feuille, cur. $\times 1/2$. — 2. Foliote de *E. micranthum* $\times 1/1$. — 3. Foliote de *E. guineense*, $\times 1/1$. — 4. Inflorescence de *E. micranthum*, $\times 2/3$ (d'après A. Aubréville). — 5. Fleur de *E. micranthum*, $\times 10$ (d'après A. Aubréville). — 6. Fruit de *E. micranthum*, $\times 1/2$. — 7. Fruit de *E. guineense*, $\times 1/2$. — 8. Fruit ouvert montrant les graines, $\times 1/2$. — 9. Graine : a) de face ; b) de profil, $\times 1/1$.

Typiquement, *E. guineense* présente des foliolules à base arrondie, légèrement coriaces, avec 10-12 paires de nervures latérales de part et d'autre d'une nervure principale pubescente en dessous, tandis que *E. micranthum* possède des foliolules à base cunéiforme, de consistance papyracée, avec 5-7 paires de nervures latérales de part et d'autres d'une nervure principale glabre en dessous. Pratiquement, la distinction n'est pas toujours aussi nette, et il est difficile, d'après les feuilles, de préciser avec certitude les espèces.

Inflorescences en épis paniculés, dressées à l'extrémité des branches, rappelant celles d'un Dabéma. Fleurs très petites, articulées au sommet de courts pédicelles ; du type 5 ; pétales plus ou moins densément velus ; 10 étamines, libres ; ovaire aplati, stipité et velu, surmonté d'un style court.

Fruits : gousses noires, lisses et oblongues, à valves ligneuses. Constituent le meilleur caractère distinctif entre les deux espèces de Tali. *E. micranthum* possède des fruits à sommet plus arrondi, à base plus brièvement stipitée, avec des valves moins épaisses que *E. guineense*. Graines entourées d'une pulpe, au nombre de 6 à 10, attachées par un assez long funicule plat et replié sur lui-même.

4. — ASPECT ET STRUCTURE DU BOIS.

Cœur et aubier différenciés. Bois parfait brun jaune avec des reflets roux, de teinte chaude, plus ou moins foncée suivant les provenances ; il semble que les bois de *E. guineense* foncent plus à la longue que ceux de *E. micranthum*. Aubier mince, grisâtre. Bois à grain grossier et contrefil accusé, présentant même souvent un fil tourmenté.

En section transversale :

Zones d'accroissement plus ou moins nettes, bien marquées dans les bois en provenance du Moyen-Congo. Parenchyme formant une gaine blanchâtre englobant les pores et tendant à les réunir en lignes diagonales. Souvent fines lignes de parenchyme concentrique continu en limite d'accroissement, visibles seulement à fort grossissement. Gros pores, plutôt rares. Rayons ligneux invisibles à l'œil nu, moyennement nombreux.

En section longitudinale tangentielle :

Larges traces vasculaires assez creuses, bien visibles, de trajet oblique, cloisonnées par des dépôts et membranes, bordées de parenchyme plus clair. Très petits rayons à peine visibles à l'œil nu, assez souvent en disposition échelonnée entre traces vasculaires voisines.

En section longitudinale radiale :

Traces vasculaires de même aspect que sur dosse, mais alternativement en bandes de longueur différente. Très petites maillures (0,3 mm.), de structure homogène.

II. FICHE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

1. — CARACTERES ESTHETIQUES.

Bois parfait brun jaune plutôt clair avec des reflets roux et des veines plus sombres, fonçant à la lumière. Aubier plus clair, jaune terne, peu épais, sans valeur. Structure homogène mais grain grossier ; vaisseaux uniformément répartis donnant des pores et des traces très ouverts. Contrefil très fréquent et souvent assez accusé sur quartier, irrégulier, moins marqué sur dosse.

2. — CARACTERES PHYSIQUES.

Boi dur et très lourd (densité 0,80 à 1,10), présentant un retrait moyen en grumes, mais très nerveux ; joue beaucoup sous l'influence de variation d'humidité. Séchage naturel lent, mais qui s'effectuera dans de bonnes conditions si les débits sont bien empilés. Le séchage artificiel devra aussi être conduit lentement.

Très durable, imputrescible et résistant aux insectes.

Passé pour être très peu attaqué par les termites et les tarets.

3. — CARACTERES MECANIQUES.

Le Tali est un bois extrêmement résistant aux efforts mécaniques statiques aussi bien en compression qu'en flexion. Il est, de plus, assez élastique. Par contre, sa résistance au choc est moyenne. Bonne cohésion transversale. Très bonne résistance à l'usure.

4. — CARACTERES TECHNOLOGIQUES.

Bois dur, qui se scie et se travaille lentement et désaffûte un peu les outils. Le rabotage est souvent gêné par le contrefil. Se toupille et se polit bien.

Clous difficiles à enfoncer sans avant-trous, fendant le bois. Vis nécessitant des avant-trous exactement calibrés.

Se cire et se vernit bien.

5. — USAGES.

Par ses résistances mécaniques et son imputrescibilité, le Tali est essentiellement un bois d'œuvre, utilisé dans les constructions lourdes et les charpentes exposées aux intempéries, les menuiseries extérieures. Est employé sur place pour les travaux portuaires, la construction et le platelage des ponts, les traverses de chemins de fer.

Pourrait être importé pour les mêmes usages et pour la grosse menuiserie intérieure ou extérieure : escaliers, balcons, etc..., la construction de matériel roulant, fonds de wagons, de camions, etc...

6. — COMMERCE.

Exporté jusqu'ici en quantités limitées par la Côte d'Ivoire, le Cameroun et l'A.E.F. sous forme de grumes et de gros sciages. Constitue un succédané de l'Azobé pour les gros travaux portuaires et ouvrages d'art.

